

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de printemps,
jeudi 26 juin 2003, 20h00,
Salle du Cheval Blanc, Lamboing**

Présents : 55 personnes ont signé les listes de présence

Excusés : 30 personnes

Président : Michel Walthert

Secrétaire : Fabien Vogelsperger

1. Ouverture et salutations

Il est 20h12 lorsque Monsieur Walthert ouvre la séance en remerciant les participants. Il salue particulièrement Monsieur Frédéric Cuhe, Président du Grand Conseil Neuchâtelois ainsi que Monsieur Christophe Gagnebin, député. Monsieur Walthert remercie ensuite la commune de Lamboing pour son accueil et passe la parole à Monsieur Marc Früh, maire.

Le maire de Lamboing, présente succinctement les caractéristiques de sa commune. Il remercie l'association du Parc régional Chasseral pour son travail et lui souhaite une belle promotion. Il invite les personnes présentes à prendre part à l'apéritif offert par la Commune à la fin de l'assemblée.

Michel Walthert souligne qu'il y a une trentaine de personnes excusées dont quatre personnes du comité à savoir Armelle Combre, Katia Chardon, Maria Vivone et Philippe Grosvernier.

Le président présente à l'occasion de cette assemblée, tous les remerciements aux membres du groupe de pilotage qui a permis la naissance du Parc régional Chasseral. Ce groupe a œuvré depuis la fin 1998. Il était constitué des personnes ci-dessous :

Membres

Pierre	Mosimann	Président	OACOT
André	Rothenbühler	Secrétariat	Région Jura-Bienne
Aline	Bassin	Secrétariat	Région Jura-Bienne
Armelle	Combre		Jura bernois Tourisme
Alain	Ducommun		Pro Natura
Willy	Sunier		Commune de Nods
Stéphane	Boillat		Commune de Saint-Imier
Nicolas	Bessire		Division forestière
Francis	Daetwyler		Région Centre-Jura
Maria	Vivone		Région Val-de-Ruz
Elisabeth	Alena		Aménagement du territoire du canton de Neuchâtel
Monsieur	Dutoit		CFVA de Loveresse

Associés

Philippe	Fallot	Bureau le Foyard
Urs	Känzig	SigmaPlan
Monsieur	Gasser	Bureau Roland Ribl et Associés

Le Président saisit aussi cette occasion pour souligner la réforme en cours sur la loi de la protection de la nature. Cette réforme prévoit la participation au financement de structures de parcs régionaux (la dénomination officielle n'est pas encore arrêtée, mais le terme Parc paysages ne sera pas retenu). Ceci est un élément qui conforte le bien fondé de la

démarche qui a été initiée et rassure sur les perspectives possibles de financement à moyen terme.

2 Nominations des scrutateurs

Messieurs Kaempf et Gauchat sont nommés scrutateurs.

3 Procès-verbal de l'assemblée d'automne du 27.11.2002

Le PV de la précédente assemblée est accepté par vote à l'unanimité.

4 Nomination des vérificateurs de comptes

Lors de la constitution de l'assemblée il avait été imaginé que les caissiers des communes sociétaires seraient sollicités pour le travail de vérification.

Michel Walthert propose une rotation de quatre personnes selon le schéma suivant :

En 2003

Mme Mireille Spart, Lamboing
M. Mario Castiglioni, St-Imier

Suppléants : Charles Maurer, Robert Bachmann

Pour 2004

M. Mario Castiglioni, St-Imier
M. Charles Maurer, Villiers

Suppléants : Robert Bachmann, Mireille Spart

Pour 2005

M. Charles Maurer, Villiers
M. Robert Bachmann, Cormoret

Suppléants : Mireille Spart, Mario Castiglioni

Pour 2006

M. Robert Bachmann, Cormoret
Mme Mireille Spart, Lamboing

Suppléants : Mario Castiglioni, Charles Maurer

Etc.

Ces personnes représentent bien les trois régions rattachées au Chasseral (Plateau de Diesse, Val de Ruz, Vallon de Saint-Imier)

Il est à noter que M Maurer prendra sa retraite en 2004, et qu'il faudra dès lors voir avec lui s'il est toujours prêt à assurer cette fonction de vérificateur.

Les noms ainsi que la rotation proposée sont acceptés à l'unanimité.

Monsieur Walthert remercie les vérificateurs pour leur futur travail.

5 Comptes annuels 2002

Michel Walthert rappelle que l'année 2002 a été caractérisée par des charges moins lourdes que prévues et de recettes, par contre, plus importantes.

Ceci s'explique par la mise en place de l'équipe permanente du Parc au milieu de l'année et non pas au début. Les dépenses sont essentiellement des dépenses de fonctionnement. Les dépenses liées aux projets ne deviendront significatives qu'à partir de la fin 2003. En effet les projets nécessitent un long temps de préparation.

En vitesse de croisière, les dépenses annuelles devraient être de 600'000 CHF, dont 400'000 d'investissements directs sur projet et 200'000 CHF de fonctionnement.

Suite à ces explications, le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Stéphane Boillat, Maire de Saint-Imier, mandaté à cet effet par Madame Spart et Monsieur Castiglioni.

Suites aux propositions des vérificateurs, Michel Walthert souligne que des demandes d'exonération de TVA et d'impôts ont été introduites auprès des services correspondants.

Le service de la TVA a accordé au Parc une exonération d'affiliation.
La réponse du service des impôts est en attente.

Après ces explications, les comptes 2002 sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

6 Admissions des nouveaux membres

Depuis l'assemblée générale du 13 février 2002 à Lignièrès, il y a eu 40 nouvelles adhésions au Parc ce qui porte comme suit la liste des membres actuels :

- a. 12 Communes sociétaires
- b. 69 Membres collectifs
- c. 42 membres individuels ou familles
- d. 223 membres au total

L'assemblée générale accepte les nouvelles 40 adhésions (voir liste en annexe).

Le président rappelle que des contacts ont été pris ou sont en cours auprès des communes concernées directement par le Chasseral et qui ne sont pas encore membres.

Un groupe de travail réunissant des représentants des Villes de Bienne, la Chaux de Fonds et Neuchâtel a aussi été mis en place.

7 Etat d'avancement des projets

Une fiche faisant état de l'avancement des projets est distribuée en début de séance. Fabien Vogelsperger fait une présentation orale des projets.

8 Divers

Suite à la présentation des projets la parole est donnée aux personnes présentes :

Le développement touristique des Savagnières :

Une réunion sur le stationnement en hiver a été organisée par le Parc en mars dernier. Avant d'aller plus loin, il est important que tous les acteurs touristiques concernés par les Savagnières partagent une vision commune pour que d'éventuels aménagements puissent pleinement se justifier.

Accès au Chasseral depuis Bienne et transport

Un intervenant rappelle que l'accès au Chasseral en transport public est difficile. La mise en place d'un transport public à vocation touristique est complexe dans la mesure où il n'est pas subventionné. Il est aussi souligné que la rénovation du Funiculaire de Prêles

est possible parce que cette ligne est considérée comme une ligne de trafic régional et non pas seulement touristique.

L'année 2004 verra le premier essai d'un nouveau transport public Nods Chasseral. Cette ligne sera bien reliée aux niveaux des correspondances.

Une autre intervention souligne l'idée de développer des transports sur mesure et sur commande.

Les activités touristiques.

Un intervenant pose la question de l'appui que le Parc est prêt à apporter à des initiatives touristiques.

Le Parc régional est toujours prêt à étudier un projet de quelque nature qu'il soit. Son appui permettra :

- a. de chercher à améliorer le cas échéant l'attractivité touristique du projet
- b. d'apporter, si nécessaire une meilleure prise en compte des questions environnementales ou de transport

Le débat est clos à 21h30 et tout le monde est convié à l'apéritif offert par la commune de Lamboing.